

Le groupe Référent Violences Faites Aux Femmes

Depuis 2005 des acteurs de santé du Pays Cévennes (élus, professionnels, bénévoles) se sont regroupés autour des problématiques des violences conjugales et des enfants exposés à ces violences, à travers des groupes de travail structurant une **dynamique partenariale** solide sur le territoire, qui s'inscrit dans un décloisonnement des secteurs (libéral, hospitalier, associatif, institutionnel) et des champs (sanitaire, social, médico-social, justice, forces de l'ordre...) et rassemble de nombreux acteurs locaux : L'association La Clède, le CIDFF 30, l'association La Gerbe (Ferme Claris), les centres sociaux, le Conseil Départemental (PMI, ASE, SST), la CAF, la PJJ, la justice, la gendarmerie, les médecins et infirmiers libéraux, l'hôpital (Pôle des urgences, maternité et pédiatrie) etc...

Cette **dynamique partenariale**, accompagnée et animée par les réseaux Santé Vie Sociale et Périnatalité*, œuvre à l'**élaboration d'outils** (repérage...), à la mise en place de sessions de sensibilisation/formation à destination des professionnels (médecins, internes, sages-femmes, travailleurs sociaux...), et accompagne le développement d'une culture commune et l'interconnaissance des acteurs en faveur d'une meilleure articulation des dispositifs, et d'une meilleure lisibilité du « parcours » des victimes de violences conjugales sur le bassin alésien.

Le **groupe référent** de cette démarche est composé de professionnels du réseau souhaitant s'engager plus particulièrement dans la définition stratégique et la mise en œuvre d'un parcours pour les personnes victimes de violences conjugales. Pour soutenir ce travail sur les parcours il propose des temps de réflexions partenariales autour d'expériences développées sur d'autres territoires en France ou à l'étranger.

**Ces réseaux sont portés par Reseda, l'association de coordination des réseaux de santé du bassin alésien qui anime depuis 2011 le Contrat Local de Santé (CLS) Pays Cévennes au sein de l'équipe mutualisée de Santé Publique (composée aussi de professionnels du service santé d'Alès Agglomération, de la PMI, de la PJJ).*



Centre Clotaire - Association SOLFA

place des écrins

62223 Saint Nicolas lez Arras

centreclotaire@asso-solfa.fr

portable: 06 33 41 50 90

Fax: 03 21 73 84 21

Réseau Santé Vie Sociale, Groupe Référent Violences Faites aux Femmes



Conférence - Echanges Mardi 18 Juin 2019

Avec Solfa :
Solidarité
Femmes
Accueil

« Protection des victimes de violences conjugales
et lutte contre la récidive :

La nécessaire prise en charge des auteurs »

De 8h45 à 12h30

Accueil à partir de 8h30

Salle du Capitole – Place de la Mairie - Alès

SANS INSCRIPTION





L'Association SOLFA « Solidarité Femmes Accueil » accompagne et /ou héberge chaque année 6 500 personnes, reçoit 6 000 appels de femmes victimes de violences conjugales. Résolument engagée du côté des femmes, l'association SOLFA est implantée dans le Nord et le Pas de Calais depuis 1947.

Elle gère trois pôles :

- **Le pôle Hébergement Insertion Responsabilisation** gère deux CHRS pour mères avec enfants, un CHRS pour femmes seules, agréés par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, d'un service d'accompagnement vers et dans le logement, et d'un dispositif de responsabilisation d'auteurs de violences conjugales.
- **Le pôle Enfance Famille Urgence Sociale** gère un centre maternel pour mamans et couples avec de jeunes enfants, deux centres d'accueil d'urgences pour femmes seules avec ou sans enfant et deux maisons éducatives à caractère social qui hébergent et accompagnent quotidiennement des adolescentes.
- **Le Pôle Violences faites aux femmes** gère trois services d'accueil de jour, trois services d'écoute, quatre services d'accueil et d'hébergement d'urgence, et un CHRS s'adressant aux femmes victimes de toutes formes de violences avec ou sans enfants. Ce Pôle se complète d'un service d'accompagnement psycho-éducatif pour enfants exposés aux violences conjugales et à leurs mamans, ainsi que d'une référente départementale.

Forte de son expérience auprès des femmes, l'Association SOLFA s'est engagée dans la création d'un Fonds de Dotation ayant pour vocation de développer des projets innovants, répondant aux besoins des femmes, et de s'ouvrir à un écosystème entrepreneurial, dans l'intention de fédérer les forces vives du territoire sur la question de l'égalité femmes-hommes.

Programme

1/ Origine et histoire du dispositif :

- Historique de l'association SOLFA : un engagement du côté des femmes
- Les violences faites aux femmes
- La responsabilisation et le Centre Clotaire

2 /Le Centre Clotaire aujourd'hui :

- Informations pratiques
- L'admission
- Les suivis en individuel et les groupes de responsabilisation
- Quelques statistiques

3/ Parlons de notre pratique clinique :

- Qui sont les auteurs de violences conjugales ?
- Comment arrivent les auteurs de violences conjugales au Centre Clotaire ?
- La pratique de la psychologue
- La pratique de l'éducatrice spécialisée

4/ Le partenariat :

- Les différents services de l'état
- Les partenaires associatifs
- L'échange des compétences
- L'intérêt et la nécessité du partenariat

5/ Pour aller plus loin : quelques références sur le dispositif

6/ Questions et réponses : moments de libre échange.